

Parcs & Réserves pour les générations futures

PNR INFOS • N°016 du 8 mai 2024



LANCEMENT DES JOURNÉES DE L'ÉCOLOGIE ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 2024 (JFAC 2024)



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE EN L'HONNEUR DU PROFESSEUR CHRISTOPHE BOESCH



PARTICIPATION DE L'OIPR À LA 2ÈME ÉDITION DU SALON DE LA SALUBRITÉ ET DES SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES EN AFRIQUE PRO-ÉCOLOS AFRICA



En ce mois de mai, mois mémorable de la Fête du Travail, m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, vaillants et infatigables travailleurs de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire, mes félicitations pour les efforts constants et le professionnalisme dont vous avez toujours su faire preuve pour garantir la protection et la conservation de nos Aires Protégées.

Excellente fête du Travail à tous et à toutes.

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Général TONDOSSAMA Adama
Directeur Général

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

Colonel OUATTARA Kassoum D.
Directeur de l'Administration et des RH

RÉDACTEUR EN CHEF

Germain EHIMANCE
Chef SERCOM - Direction Générale

COMITÉ DE RÉDACTION

Germain EHIMANCE
Chef SERCOM - Direction Générale
Kipré Jonas Christain NAKA
Administrateur SERCOM - Direction Générale
COULIBALY Mamadou
Assistant SERCOM - Direction Générale
MEITE Namory
Chef SERCOM DZSO
TOURE Yacouba Eric
Assistant SERCOM DZSO
ZEHITA Bi Toguié Alfred
Chef SERCOM DZS
Mme Bamba Magbè
Chef SERCOM DZNE

N'DAH Eba Danielle
Stagiaire SERCOM - Direction Générale

INFOGRAPHIE
COULIBALY Mamadou
Assistant SERCOM - Direction Générale



OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RÉSERVES
ABIDJAN COCODY les II Plateaux, face à l'école la Pépinière
Tél.: 27 22 41 40 59 - 06 BP 426 Abidjan 06 - www.oipr.ci



LANCEMENT DES JOURNÉES DE L'ÉCOLOGIE ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 2024 (JFAC 2024)

Les Journées de l'Écologie et des Changements Climatiques (JFAC) ont débuté, ce 26 avril 2024, à la Réserve naturelle de Dahliafleur, en présence de nombreuses autorités, parmi lesquelles le Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique, le Préfet d'Abidjan et le Directeur Général de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves.

La journée a débuté par une haie d'honneur pour accueillir le Ministre de l'Environnement, suivie d'une marche sportive de 1 km au sein de la réserve. Durant cette marche, une mini-conférence a été organisée, mettant en avant les bienfaits des grands bambous et l'importance de préserver les parcs et réserves pour la protection de l'environnement.

Ensuite, des allocutions officielles ont été prononcées, suivies de prestations d'élèves sensibilisant à la protection de l'environnement. Le Ministre a officiellement lancé la 6ème édition des JFAC, comprenant des projections de films, des stands d'exposition de produits écologiques, ainsi qu'un repas partagé entre le ministre et les convives.

Enfin, plusieurs acteurs environnementaux ont été honorés pour leur engagement lors de cet événement. Les festivités se poursuivent jusqu'au 27 avril à la réserve de Dahlia Fleur, avec des déclinaisons prévues à Béoumi et Kong.



Source: SERCOM DG/OIPR

PARTICIPATION DE L'OIPR À LA 2ÈME ÉDITION DU SALON DE LA SALUBRITÉ ET DES SOLUTIONS ECOLOGIQUES EN AFRIQUE PRO-ECOLOGOS AFRICA



L'Office Ivoirien des Parcs et Réserves a participé à la 2ème édition du Salon de la Salubrité et des Solutions Ecologiques en Afrique dénommé Pro-Ecolos AFRICA les 25, 26 et 27 avril, au Centre National de Floristique de l'Université Félix Houphouët-Boigny. Ce salon placé autour du thème : « **Déchets, dégradation des terres et désertification : Agir pour une Afrique durable** » avait pour objectif de réunir les acteurs du secteur en vue d'échanger sur les meilleures pratiques pour réduire les impacts des déchets sur la dégradation des terres et la désertification aussi inviter tout un chacun à une gestion saine et cohérente des déchets afin de rendre possible la protection des ressources hydrographique ainsi que celle des terres, afin d'encourager le déploiement de programmes en matière d'environnement d'adaptation / atténuation climat, de développement social et d'économie verte.

Plusieurs personnalités et entreprises opérant dans le domaine de la salubrité et de l'écologie ont pris part à cette activité, ce qui a valu la visite des stands présents lors de l'ouverture de ce salon.

Ce salon a été marqué par des panels dont l'un présenté par l'OIPR avec pour thème « **Accélération de la restauration des terres dégradées : réduire l'impact des déchets** » prononcé par le Colonel COULIBALY Fousseny, Chef Secteur du Parc national du Banco, de la Direction de Zone Sud. Le Colonel a abordé la question de la couverture forestière de la Côte d'Ivoire et l'impact des actions de l'homme sur la dégradation des terres. Il a poursuivi en présentant le réseau des aires protégées, en mettant en lumière l'importance de la préservation et la conservation des parcs et réserves.

Cette participation de l'Office à ce salon, s'est soldé par la remise d'un trophée intitulé « **Prix de la préservation des ressources naturelles, OIPR 2024** ».

En somme le salon a été une expérience enrichissante pour l'OIPR, marquée par l'acquisition de connaissances précieuses qui garantissent sa détermination à poursuivre les efforts pour la préservation de l'environnement et la lutte contre la dégradation des terres et la désertification.



Source: SERCOM DG / OIPR



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE EN L'HONNEUR DU PROFESSEUR CHRISTOPHE BOESCH

Le 30 avril 2024, une délégation de l'OIPR, dirigée par son Directeur Général, le Conservateur Général TONDOSSAMA Adama, a assisté à une cérémonie commémorative en l'honneur du Professeur Christophe Boesch, organisée au Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire (CSRS).

Figure emblématique de la conservation, le Professeur Christophe Boesch a fondé en 1979 le Taï Chimpanzee Project (TCP) et présidé la Wild Chimpanzee Foundation (WCF). Tout au long de sa vie, il a dédié son travail à l'étude et à la protection des chimpanzés, léguant ainsi un précieux héritage scientifique et écologique. Son dévouement pour la primatologie et son engagement en faveur de la conservation de la biodiversité en Côte d'Ivoire ont inspiré de nombreuses générations.

L'objectif de cet événement était de rendre hommage à l'œuvre révolutionnaire du Professeur Boesch et de susciter un engagement continu en faveur de la conservation.

Durant cette cérémonie, le Directeur Général de l'OIPR a participé à un panel sur le thème : "Défis actuels et futurs de la conservation des chimpanzés et de la biodiversité en Côte d'Ivoire, à la lumière des travaux du Professeur Christophe Boesch".

Nous exprimons notre gratitude aux organisateurs pour avoir honoré la mémoire d'un homme passionné et engagé dans la préservation de la diversité biologique.



Source: SERCOM DG /OIPR

VISITE D'UNE DÉLÉGATION DU COLLÈGE NATIONAL DE DÉFENSE DU NIGÉRIA À L'OIPR



Dans le cadre d'une mission d'étude en Côte d'Ivoire, une délégation du Collège National de Défense du Nigeria, composée d'auditeurs militaires de 17 pays, a effectué une visite à la Direction Générale de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) le 22 avril 2024.

La délégation est venue s'enquérir de l'expérience de l'OIPR dans la gestion des parcs nationaux et des réserves naturelles de la Côte d'Ivoire.

Le Directeur Général de l'OIPR, reconnaissant pour l'intérêt porté à sa structure, a chaleureusement accueilli les visiteurs et leur a présenté l'Office ainsi que ses missions. Cette séance a permis un échange fructueux d'informations entre les deux parties.



Source: SERCOM DG/OIPR

AU PARC NATIONAL DE LA COMOÉ, LA SECURITE ET LA QUIETUDE, UNE REALITE



Les informations selon lesquelles le Parc national de la Comoé serait une zone d'insécurité s'avèrent être fausses, car ce vendredi 19 avril 2024, s'est tenue à l'intérieur dudit Parc, la 42ème Session du Comité de Gestion Locale.

En effet, la Direction de Zone Nord-est en charge du PNC tient les sessions du Comité de Gestion Locale à la fin de chaque trimestre.

C'est le lieu pour l'OIPR à travers sa Direction de Zone de faire le point des réalisations du trimestre 1 ainsi que de présenter les difficultés aux membres du CGL composés des Préfets de Bouna (Président du CGL), Nassian, Téhini, Kong, Dabakala, des conseils régionaux (Boukani, Hambol et Tchologo), des représentants des populations riveraines, des hôtelleries, des ONG, du ministère en charge de la recherche et des personnes ressources (Substitut résident du Procureur près la section de tribunal de Bouna).

Avec un Taux de Réalisation Effectif de 18% sur 28% Attendu, la Performance de la DZNE qui est de 68% a été fortement saluée par les membres du CGL.

La relance du tourisme au PNC a été l'une des communications importante de la DZNE à cette session. A ce titre, les membres du CGL se sont

donnés pour objectif d'œuvrer pour une communication sur la situation sécuritaire qui est de mise au sein du PNC non seulement mais aussi dans les trois régions contiguës au Parc. Ceci pourrait encourager les touristes à venir visiter le parc en toute tranquillité. C'est sur cette note d'espoir que la session a été déclarée close.



Source: SERCOM DZNE/ OIPR



MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE SUIVI ECOLOGIQUE DU PNC : QUEL BILAN ?

Le suivi écologique et la recherche scientifique est l'une des fonctions de gestion stratégique permettant d'avoir une idée sur l'état de conservation d'une aire protégée gérée par l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves. Pour atteindre ses objectifs de gestion, l'office s'est doté d'une stratégie de suivi écologique en vue de faire le suivi de la faune et de la flore de son réseau d'Aires Protégées à travers ces services déconcentrés.

La Direction de Zone Nord-est de l'OIPR s'inscrivant dans cette dynamique s'est dotée d'un plan quinquennal de suivi écologique sur la base de la stratégie globale disponible.

Au terme de la mise en œuvre de ce plan allant de 2019 à 2023, la Direction a trouvé nécessaire de faire le bilan de la mise en œuvre de ce plan en réunissant toutes les parties prenantes à la gestion autour d'un atelier du 17 au 18 avril 2024 à Bondoukou.

Pour le Colonel Amara, Responsable du service de Suivi écologique et du Système d'Informations Géographique du PNC, « cet atelier permettra de faire le bilan des activités mises en œuvre tenant compte de la stratégie de suivi écologique de l'OIPR et du plan de suivi écologique du Parc national de la Comoé pour ainsi dégager les perspectives et les défis pour les années à venir ». Après des études menées, l'on note que la qualité du fleuve Comoé et affluents est bonne, du point de vue physico-chimique.

Nous sommes alors convaincus que les eaux du PNC offrent des conditions favorables au développement de la vie aquatique.

Il est à noter que la faune connaît une bonne évolution (abondance relative) du point de vue de la collecte de données réalisées pendant les cinq dernières années avec notamment 61 espèces aquatiques réparties en 16 familles.

Il est à noter que la faune connaît une évolution notable, selon les inventaires réalisés durant les cinq dernières années.

De nouvelles orientations stratégiques du nouveau plan ont été identifiées, elles permettront d'élaborer le plan de 2024-2028 prenant en compte les outils innovants tels que les ULM et les drones.

Toutes choses qui dénotent de la gestion durable de notre patrimoine naturel commun qu'est le Parc national de la Comoé.

Source: SERCOM DZNE/OIPR



ATELIER DU PREMIER TRIMESTRE DU PLAN D'OPERATION DU PNC : Exécution des activités avec un taux raisonnable.

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des Plans d'Opérations (PO) de son d'Aires Protégées, l'Office Ivoirien des Parcs et réserves (OIPR) procède dans le cadre du suivi desdits PO à travers ses directions déconcentrées (Directions de Zone). S'alignant dans cette dynamique, la Direction de Zone Nord-est avec l'appui des partenaires techniques et financiers ainsi que les acteurs impliqués dans la gestion du Parc national de la Comoé a organisé du 15 au 16 avril 2024 à la préfecture de Bondoukou pour faire le bilan des activités du trimestre 1 du plan d'Opérations 2024 dudit Parc.

Cet atelier a permis de passer en revue les 6 programmes du plan d'opérations 2024, de mesurer le niveau d'atteinte des résultats et de proposer des mesures correctives.

Ce bilan jugé satisfaisant est marqué avec 68% de taux de performance enregistré par quelques points forts. Il s'agit, notamment, des activités de suivi écologique avec le suivi des éléphants à partir d'un collier émetteur posé sur un mâle dominant. A ce jour, l'on enregistre une présence des éléphants à l'Ouest du parc sis au département de Dabakala.

« **Bravo à l'équipe de gestion et à toutes les parties prenantes pour leur contribution** ». C'est en ces termes que Monsieur Mamadou Coulibaly, Secrétaire Général 1 de Préfecture de Bondoukou, Représentant le Préfet de région du Gontougo s'est exprimé.

Le représentant par intérim du Directeur Technique de l'OIPR, le Colonel KONE Drissa s'est dit satisfait de cette performance et a promis de rendre compte fidèlement au Directeur Général de l'OIPR, le Général TONDOSSAMA Adama.

Selon le sous-préfet de Bouko, AGBA Jean Michel, présent à cette rencontre, « **il faut renforcer davantage les activités de communication en organisant des séances de sensibilisation des populations contre le braconnage et l'orpaillage. Pour ce qui est de la surveillance du parc contre les agressions, les moyens demeurent insuffisants au regard du nombre de ressources humaines et d'équipements** ».

Source: SERCOM DZNE / OIPR



EDUCATION ENVIRONNEMENTALE AUTOUR DU PARC NATIONAL D'AZAGNY L'AVCD DE NANDIBO 2 FAIT FORMER SES ENFANTS EN ORNITHOLOGIE

Du 19 au 20 avril 2024, les enfants du village de Nandibo 2 ont bénéficié d'une séance de formation en ornithologie à l'initiative de l'Association Villageoise de Développement et de Conservation (AVCD) dudit village. Cette formation assurée par le Colonel ZREHON Michel, spécialiste dans ce domaine et Chef Secteur de la Réserve naturelle de Dahliafleur, a eu l'adhésion des enfants et de leurs parents.

La soirée du vendredi 19 avril 2024 a été particulièrement animée dans le village de Nandibo 2. Un monde d'enfants installés sous un préau au domicile de SEGUI Julien, Président de l'AVCD de Nandibo 2 accueille avec ferveur la délégation de l'OIPR. Motif, heureux de recevoir de cette délégation pour une formation en reconnaissance d'oiseaux.

Après les civilités faites à la chefferie du village, le Chef de Service Communication de la Direction de Zone Sud, le capitaine ZEHITA Alfred, projette un film institutionnel sur le Parc national d'Azagny pour capter l'attention des enfants. Très heureux de voir, à travers ce film, la richesse de ce joyau naturel, ces enfants s'impatientent de savoir comment reconnaître un oiseau dans son milieu naturel.

Face à cette motivation, le Colonel ZREHON Michel chargé d'animer cette formation des enfants, s'est donné à cœur joie à cet exercice qui a captivé l'attention de ceux-ci. Une présentation Powerpoint active très riche en informations et en images a permis au spécialiste en ornithologie de soulager la faim d'apprentissage de cette masse juvénile. Au cours de cette soirée, 85 enfants ont été formés. Certains adultes, de passage, se sont installés pour s'abreuver à la source de connaissance que détenait ce jour le Colonel ZREHON Michel.

Au lendemain de cette formation théorique, 122 enfants n'ont pas voulu se faire raconter la sortie au parc. Ainsi scindés en trois groupes, ces enfants ont allié la théorie à la pratique en compagnie de leur formateur. Ici, ils se sont exercés à faire la différence entre plusieurs chants d'oiseaux et d'autres chants dans la nature comme ceux des grillons et autres insectes. Ils ont associé à cela des observations directes de certains oiseaux qu'ils ont décrits avec l'appui du « Guide des oiseaux d'Afrique de l'Ouest », un document de reconnaissance des espèces composant le monde avifaune.

Après cette phase de formation, ces enfants se sont bien égaillés en profitant des installations ludiques du partenaire BINI au Campement Hôtel et du spectacle des pétauristes qui sautaient de branche en branche sous leurs yeux. Certains y ont même voulu y passer la nuit. Mais n'ayant pas sollicité l'accord des parents avant la sortie au parc, ils n'ont pu satisfaire ce rêve tant caressé.

Heureux de cette sortie, les enfants ont sollicité encore des sorties pour découvrir davantage la beauté et la richesse de cette dame nature qui jouxte leur village.
SERCOM DZS



Source: SERCOM DZS / OIPR

**SOUTIEN DE L'OIPR ET SES PARTENAIRES EN ACTIVITES GENERATRICES DE REVENU AUX VILLAGES RIVERAINS DU PARC NATIONAL D'AZAGNY
L'AVCD DE GBOYO VENT DU MIEL ET FINANCE LES ACTIVITES DES FEMMES DU VILLAGE**



Le 24 avril 2024 dernier, le village de Djidjikro a abrité la première réunion trimestrielle 2024 des Présidents des Associations Villageoises de Conservation et de Développement (AVCD) et la Direction de Zone Sud. Cette rencontre a été l'occasion pour la Direction de Zone de se féliciter des avancées notables enregistrées dans la conduite de certains projets dont les villages ont bénéficié de la part de l'OIPR et ses partenaires.

Installés à la résidence du Chef du village de Djidjikro, sept (7) Présidents sur onze (11) attendus ont reçu la délégation de la Direction de Zone Sud conduite par le Chargé d'Etudes, le Colonel YEO Kassoum. Après la situation du cadre de cette rencontre, la délégation de l'OIPR a invité chaque président à rendre compte de ses activités au cours du trimestre qui vient de s'achever. Surtout que ce bilan fait partie des critères de désignation du lauréat du Prix Vert dont la 10ème édition aura lieu dans les mois à venir.

Le bilan dressé par chaque président d'AVCD fait état du succès du projet apicole offert par l'ONG SOS FORÊTS aux riverains du Parc national d'Azagny. L'ensemble des bénéficiaires exprimaient avec satisfaction le succès de ce projet dans leur village. Les ruches qui ont été mises à la disposition de ces organisations villageoises ont toutes été colonisées par les abeilles du parc et la récolte du miel a commencé pour certains.

Pour sa première récolte faite sur trois ruches, Gboyo a réalisé un gain de 60.000 francs CFA qu'il a décidé de redistribuer aux femmes pour booster leurs activités économiques. Déjà trois femmes ont reçu chacune 20.000 francs CFA pour renforcer leurs activités. Elles rembourseront ce montant dans un délai de trois mois avec un intérêt de 2.000 francs chacune. Selon cette approche de gestion du projet aux dires du Président, non seulement l'argent engrangé à partir de la vente

du miel sera fructifié, mais aussi toute la population se sentira concernée par la vie du projet et partant par la conservation du Parc national d'Azagny qui est le pourvoyeur en abeilles. Le partage de cette expérience a été très appréciée aussi bien par les gestionnaires du parc que par les présidents d'AVCD présents à la rencontre. Le Président GRAH de Nandibo 1 très inspiré par l'expérience de son collègue de Gboyo, a annoncé qu'il a obtenu pour sa première récolte 10 litres de miel sur une ruche alors que 24 autres ruches l'attendent. Il pense que le gain de cette activité pourra davantage mobiliser la population autour des projets reçus et s'engageront véritablement aux côtés de l'OIPR pour la gestion durable du parc.

A côté du succès de ce projet, il faut retenir que d'autres projets comme l'élevage de poulets, de porcs, d'aulacodes piétinent encore pour leur décollage au niveau de tous les villages.

Au regard de ce bilan, le colonel YEO a exhorté les présidents à doubler d'efforts pour le pari des succès des projets qui leur sont mis à la disposition afin que chaque village soit économiquement et socialement autonome. Cela motivera la population à accompagner l'OIPR dans sa mission de gestion du Parc national d'Azagny. Pour lui, cela doit partir du plan d'activités que chacun mettra à la disposition du Chef Secteur et des fréquentes rencontres entre les AVCD et les populations.

Source: SERCOM DZS / OIPR

VALORISATION DE L'ESPACE AZAGNY BIENTÔT UN GUIDE TOURISTIQUE POUR LE PARC NATIONAL D'AZAGNY



La salle de réunion de la Mairie de Grand-Lahou a abrité le 25 avril 2024 dernier l'atelier d'élaboration du guide touristique du Parc national d'Azagny. Cette activité s'inscrivait dans le cadre de la valorisation du parc et de son environnement. Les têtes couronnées, les Présidents des associations villageoises autour du parc, la Direction Régionale du Ministère du tourisme et les autorités administratives et politiques de la région ont accompagné la Direction de Zone Sud dans ce projet.

Vendre la destination Azagny est au centre de la préoccupation du Colonel Hillihase BAKAYOKO, Directeur de Zone Sud de l'OIPR, dans la gestion du Parc national d'Azagny. Pour l'autorité de gestion du parc, ce patrimoine naturel classé site RAMSAR ne peut être touristiquement vendu que si l'on prend en compte tous les attraits des localités qui peuplent son espace. C'est-à-dire l'Espace Azagny.

Pour réussir cette mission, il faut associer tous les acteurs de la vie administrative, politique, culturelle et sociale des localités qui sont mitoyennes au parc. Ces conditions étant réunies, le Chef Secteur du Parc national d'Azagny, le Lieutenant-Colonel KRAMOH Julien a présenté les atouts du patrimoine à valoriser, c'est-à-dire le Parc national d'Azagny. Outre son paysage exceptionnel qui est un melting-pot des écosystèmes du golf de guinée et des zones côtières, le Parc national d'Azagny est aussi bien giboyeux que les parcs nationaux de la Comoé et de Taï.

Proche d'Abidjan sur la côte qui relie cette capitale économique à San-Pedro, Azagny dispose d'un réceptif hôtelier de trois bungalows de chambre double en plein cœur du parc et doté d'une source d'énergie renouvelable pour l'éclairage et l'alimentation du site

en eau potable à partir d'un château foré sur sa nappe phréatique.

Bien que les services écosystémiques de cet espace ne soient pas encore évalués, le parc procure aux visiteurs de la bonne qualité d'oxygène produit par sa constitution forestière. En somme, un site de rêve à ne pas omettre dans la programmation de ses sorties touristiques pendant ses vacances.

Après cette présentation du Chef Secteur qui a fait voyager chacun des participants en étant dans la salle de réunion de la mairie de Grand-Lahou, le Directeur de Zone les a invités à former des groupes de travail pour recueillir tous les attraits des localités riveraines. De la cuisine authentique aux sites culturels en passant par les activités culturelles et sportives, les sites d'hébergement et bien d'autres sites pittoresques de la région, tout doit pouvoir ressortir au bout de ces travaux en commission. Au terme de 2 heures de temps de travail, la base est installée avec la présentation de chaque commission.

En attendant la version consolidée de ce document si important pour la valorisation du Parc national d'Azagny, vous pouvez vous assurer que l'Espace Azagny dans la Région des Grands-Ponts, cité du Mapouka et de 90 Tours, regorge d'énormes potentialités touristiques. Lesquelles pourront drainer dans ce joyau naturel, où après une ballade fluvio-lagunaire, l'on peut prendre un bain de soleil à la plage de Singapour chez Elizée entre la Lagune Tadio et l'Océan Atlantique.

Source: SERCOM DZS / OIPR

PLAN D'OPERATIONS 2024 DU PARC NATIONAL DE TAÏ : UN TAUX D'EXECUTION DES ACTIVITES DE 80%



La Direction de Zone Sud-ouest de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) a tenu, jeudi 25 avril 2024 à Guiglo, un atelier-bilan du suivi-évaluation de la mise en œuvre, au premier trimestre, du plan d'opérations 2024 du Parc national de Taï (PNT), faisant ressortir un taux d'exécution des activités de l'ordre de 80%, selon le Directeur de l'Administration et des Ressources Humaines (DARH), Colonel-Major Ouattara Kassoum Dramane, représentant le Directeur Général de l'OIPR.



« Nous sommes à ce jour, à un taux d'exécution de l'ordre de 80% du plan d'opérations, mais les efforts doivent se poursuivre. Cela dénote d'une bonne mise en œuvre de ce plan », a déclaré Colonel-Major Ouattara, relevant quelques difficultés inhérentes à la mise à disposition des fonds destinés à certains projets, dont le projet d'investissement forestier (PIF 2), ainsi que le mauvais état des pistes qui détériorent les véhicules de liaison. Le DARH a signifié, cependant, qu'au niveau du PIF2, le gouvernement ivoirien a pris à bras le corps cet aspect

des choses, et s'active à lever les blocages relevés à ce niveau, pour permettre la mise en œuvre efficiente des activités qui y sont liées. Selon le colonel-Major, cet atelier a, non seulement, permis de faire le bilan des activités menées après trois mois de mise en œuvre du plan d'opérations 2024 du PNT mais aussi offrir l'opportunité aux partenaires de l'Office, qui effectuent des travaux importants dans le Parc national de Taï (PNT), de présenter une partie des résultats du travail abattu.

Il a fait remarquer au passage que les activités contenues dans le plan d'opérations 2024 concernent en grande partie la surveillance du PNT, qui passe pour être l'activité majeure qu'il faut continuer à mener malgré tout, pour lutter contre toutes les formes de dégradations de cette aire protégée à savoir l'orpaillage clandestin ou le braconnage.

L'écotourisme est organisé dans ce parc qui a une vocation touristique, ainsi que d'autres activités initiées à la périphérie du parc au profit des populations riveraines, en collaboration avec Care international, a-t-il précisé.

« Des activités de recherches sont également faites dans le PNT, en relation avec les Universités et Centres de Recherches du pays », a signalé Colonel-Major Ouattara Kassoum Dramane, indiquant qu'il s'agit là, d'un ensemble d'activités qui y sont menées pour une meilleure gestion de cette aire protégée. Lesquelles activités sont regroupées en six programmes distincts.

Source: SERCOM DZSO / OIPR

CONCOURS PRIX VERT DE L'OIPR : TROIS VILLAGES DES REGIONS COUVERTES PAR LE PNT RECOMPENSÉS



Trois villages issus des régions couvertes par le Parc national de Taï (PNT), le Cavally, la Nawa, et San Pedro, ont été récompensés, vendredi 26 avril 2024, en marge de la première session du Comité de Gestion Local (CGL) du PNT, pour leur contribution reconnue comme telle à la protection de cette aire protégée.

Ces trois villages, dont l'OIPR a décerné des prix verts, la 6ème édition du genre, sont Zaipobly, situé dans le département de Taï (région du Cavally), qui a reçu le premier prix d'un montant de 5,5 millions de FCFA. Dapadji, dans la Sous-Préfecture de Doba (région de San Pedro), le 2ème prix, avec une enveloppe de trois millions de FCFA. et, le village de Gnaboya, Sous-Préfecture de Dapéoua, département de Buyo (région de la Nawa), 3ème prix, qui s'est vu remettre une enveloppe de deux millions de FCFA.

Sur les 10,5 millions de francs CFA attribués aux trois villages lauréats, la Banque mondiale (Bm) a contribué à hauteur de 10 millions de FCFA, à travers le Projet d'Investissement Forestier (PIF2), quand les 500.000 FCFA, remis au premier, en guise de prix spécial, a été

décerné par la Fondation des Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire (FPRCI).

Le porte-parole des villages récipiendaires, Donatien Taï Bloadé, Chef du village de Zaipobly, localité classée première, a exprimé sa satisfaction. Selon lui, être classé premier du concours prix vert organisé par l'OIPR est la reconnaissance de l'effort fait et du travail abattu, allant dans le sens de la conservation et la préservation des parcs et réserves naturelles de leur environnement immédiat.

« Ce prix qui est devenu une tradition au niveau de l'OIPR, et décerné chaque année, permet aux villages lauréats, comme le mien, de développer les infrastructures éducatives, sanitaires et sociales », a souligné M. Bloadé, relevant que cela leur permet de se prendre en charge.

La première session 2024 du Comité de Gestion Local (CGL) du PNT a succédé à l'atelier de suivi de la mise en œuvre du Plan d'Opérations de ce parc, au premier trimestre, de l'année en cours, de la Direction Zone Sud-ouest de l'OIPR, tenu, jeudi 25



Source: SERCOM DZSO / OIPR

ATELIER DE COLLECTE DE DONNÉES ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ SUR L'INCLUSION SOCIALE ET LE GENRE DANS LE CADRE DES PROJETS PRE ET PIF 2.



La Direction de Zone Sud-ouest de l'Office Ivoirien des Parcs Réserves (DZSO/OIPR) a participé à un atelier de collecte de données et de renforcement de capacité sur l'inclusion sociale et le genre dans le cadre du projet de Paiement de Réduction d'Emission (PRE) et du Projet d'Investissement Forestier, phase 2, à l'Hôtel Belle Rive de Soubré et à une visite de terrain dans le Secteur d'ADK/V6.

Cet atelier a enregistré une délégation de la Banque mondiale, du PRE, du PIF2, de la DZSO/OIPR et de la SODEFOR. En plus de cette équipe, cette rencontre a vu la participation de 82 personnes issues des régions du Cavally, du Guémon, de la Nawa, du Gbolké et de San Pedro. Ces participants étaient constitués des autorités administratives, des structures exécutions des projets, des ONG(s), des associations, des autorités coutumières et des représentants des communautés.

Les allocutions ont débuté par les mots de bienvenue du 4ème Adjoint du Maire de Soubré. Dans son discours introductif, le représentant du Maire a salué cette initiative qui implique non seulement les acteurs administratifs, coutumiers, la population riveraine mais également l'OIPR, structure d'exécution dans la mise en œuvre des projets PRE et PIF2 pour une gouvernance forestière efficace.

La représentante de la Banque mondiale, Madame Alexandra Niesslein, a remercié l'ensemble des participants pour l'intérêt qu'ils ont accordés à cet atelier.

Prononçant son allocution d'ouverture, Madame la Secrétaire Générale de Préfecture, Présidente de séance a, après les salutations d'usages, remercié l'ensemble des participants qui n'ont ménagé aucun effort pour rehausser cette rencontre.

La Présidente de l'atelier a lancé un appel à l'ensemble des participants à s'y investir afin de trouver des solutions probantes pour la conservation des ressources forestières. Sur ces mots, elle a souhaité plein succès aux travaux et a déclaré ouvert l'atelier.



Deux modules ont meublé cet atelier. Il s'agit de l'introduction aux concepts d'inclusion sociale et de genre, de la mobilisation communautaire et des généralités sur les groupes vulnérables focus sur le travail des enfants et de la sauvegarde sociale.

Suite à cet atelier, la délégation de la Banque mondiale, du PRE, du PIF2, de la DZSO/OIPR s'est rendue dans le Secteur d'ADK/V6 pour visiter la pépinière de l'Association Femmes Solidaires de Wonséaly et l'agroforesterie de Madame Sabine.

Il convient de noter que cette association a été encadrée et soutenue par la Direction de Zone Sud-ouest de l'OIPR.

Source: SERCOMDZSO / OIPR

SENSIBILISATION AU PARC NATIONAL DU MONT SANGBE ET REMISE OFFICIELLE DU PRIX VERT DU MEILLEUR VILLAGE ECOCITOYEN, EDITION 2023 / SÉANCE DE SENSIBILISATION AVEC LES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES : ÉTAPE DE GOUANÉ S/P DE GOUINÉ AVEC LE SOUS-PRÉFET DE GOUINÉ.



Au secteur Sangbé1, le gestionnaire du Parc national du Mont Sangbé (PNMS) a tenu une séance de sensibilisation le vendredi 19 avril 2024 à Gouané. Cette séance qui avait pour cible les leaders d'opinions et de communautés, a réuni 173 personnes, riverains des villages et campements du pays rural de Gouané. Elle a été animée par le Lieutenant KONE Yaya, Chef secteur Sangbé1 et le Commandant AKAFFOU Seka Rodrigue, Sous-préfet de Gouiné.

Cette rencontre a été marquée par deux temps forts. A savoir, la sensibilisation des populations pour un changement de comportement dans le cadre de préservation du PNMS et la remise officielle du prix vert du meilleur village Eco citoyen, édition 2023.

Concernant la séance de sensibilisation, les participants ont été informés sur les services écosystèmes offerts par le PNMS et les activités qui y sont interdites, tout en insistant sur le braconnage et ses conséquences. Le Chef secteur Sangbé1 a également rappelé les peines et amendes prévues contre les personnes interpellées pour des activités illégales dans un Parc national ou une Réserve, notamment les peines et/ou amendes prévues pour des actes de braconnage dans une aire protégée.

Au terme de l'étape de la sensibilisation, les participants ont pris l'engagement, en présence du Sous-préfet Gouiné, d'œuvrer avec l'OIPR pour la préservation de ce riche patrimoine naturel national en étant des ambassadeurs dans leurs villages respectifs. Ils ont aussi pris l'engagement de ne jamais rentrer dans le PNMS, ni d'héberger ou accueillir des braconniers dans leurs villages.

Après cette séance d'informations et de sensibilisation, le CS a rappelé aux participants, les résultats du concours "prix vert", édition 2023.

Ainsi, il a mentionné qu'au terme de l'édition 2023 du concours prix vert, le prix du meilleur village Eco citoyen avait été décerné au village de Gouané et le prix de la meilleure AVCD avait été décerné à l'AVCD de Massala Gouran.

Les lauréats ayant reçus les cartons comportant les différents prix lors de la journée socioculturelle organisée par la Direction de Zone Ouest de l'OIPR à Massala Gouran, le 28 décembre 2023, il était question ce jour, de procéder à la remise officielle du prix du meilleur village Eco citoyen au village de Gouané.

Selon les conditions du concours, le village lauréat devait soumettre à l'OIPR/DZO, un projet équivalent au montant du prix vert, 1 000 000 FCFA. Ainsi, le village de Gouané a souhaité construire un logement maître. Il a donc proposé un devis de matériel d'une valeur de 1 000 000 de FCFA.

Donc ce 19/04/ 2024, l'OIPR, à travers sa Direction de Zone Ouest, a procédé à la remise officielle du matériel au village de Gouané. Le matériel comprenait cinq (5) tonnes de ciment, cent-vingt-trois (123) feuilles de tôle, des baguettes de bois, etc.

Cette remise a été faite en présence du Commandant AKAFFOU Seka Rodrigues, Sous-Préfet de Gouiné.



Source: DZO/ OIPR

LA RÉGION DU BAFING ACCUEILLE LA PREMIERE SESSION 2024 DU COMITÉ DE GESTION LOCALE DU PARC NATIONAL DU MONT (CGL-PNMS).



La première session 2024 du Comité de Gestion Locale du Parc National du Mont Sangbé s'est tenue dans la région du Bafing, précisément dans la salle de conférences de la préfecture de Touba, le jeudi 25 avril 2024. Sous la présidence de Monsieur Kouakou Yao Dinard, Préfet de la Région du Bafing et Préfet du Département de Touba, cette session a été marquée par trois présentations portant sur le plan annuel d'activités 2024 du PNMS, le bilan des activités du premier trimestre 2024 du PNMS et les termes de référence du prix vert édition 2024. Les membres du comité ainsi que des représentants des conseils régionaux du Bafing et du Worodougou ont participé à cette première session. Les préoccupations concernant la présence accrue des Dozos à la périphérie du PNMS ont été abordées, notamment en raison de l'augmentation du braconnage dans sa partie Nord. Des mesures ont été discutées pour contrer ce phénomène et préserver l'intégrité du Parc.

Enfin, une séance de travail a été organisée pour discuter de l'organisation pratique de la visite guidée prévue au PNMS, le lendemain vendredi 26 avril 2024.



Source: SERCOM DZO/ OIPR



ECOTOURISME AU PARC NATIONAL DU MONT SANGBE/VISITE GUIDEE AU PROFIT DES MEMBRES DU COMITE DE GESTION LOCALE DU PARC NATIONAL DU MONT SANGBE (CGL-PNMS)

La Direction de Zone Ouest (DZO) a organisé le 26 avril 2024 dernier, une visite guidée au Parc national du Mont Sangbé, au profit des membres du Comité de Gestion Locale du Parc national du Mont. L'objectif de cette visite était d'impliquer toutes les couches sociales à la préservation de ce joyau naturel national. En effet, lors de la troisième session 2023 du CGL-PNMS à Biankouma, les membres statutaires du CGL-PNMS avaient manifesté la volonté de visiter le PNMS. Ainsi, lors de la planification annuelle des activités 2024 du PNMS, cette activité avait été formulée par les participants et validée par la Direction Générale de l'OIPR. C'est pour l'exécution de cette activité, que les membres du CGL-PNMS, heureux de cette visite, ont effectué, ce vendredi 26 avril 2024, une incursion dans le PNMS. Elle s'est déroulée de 07h 30 min à 17h.

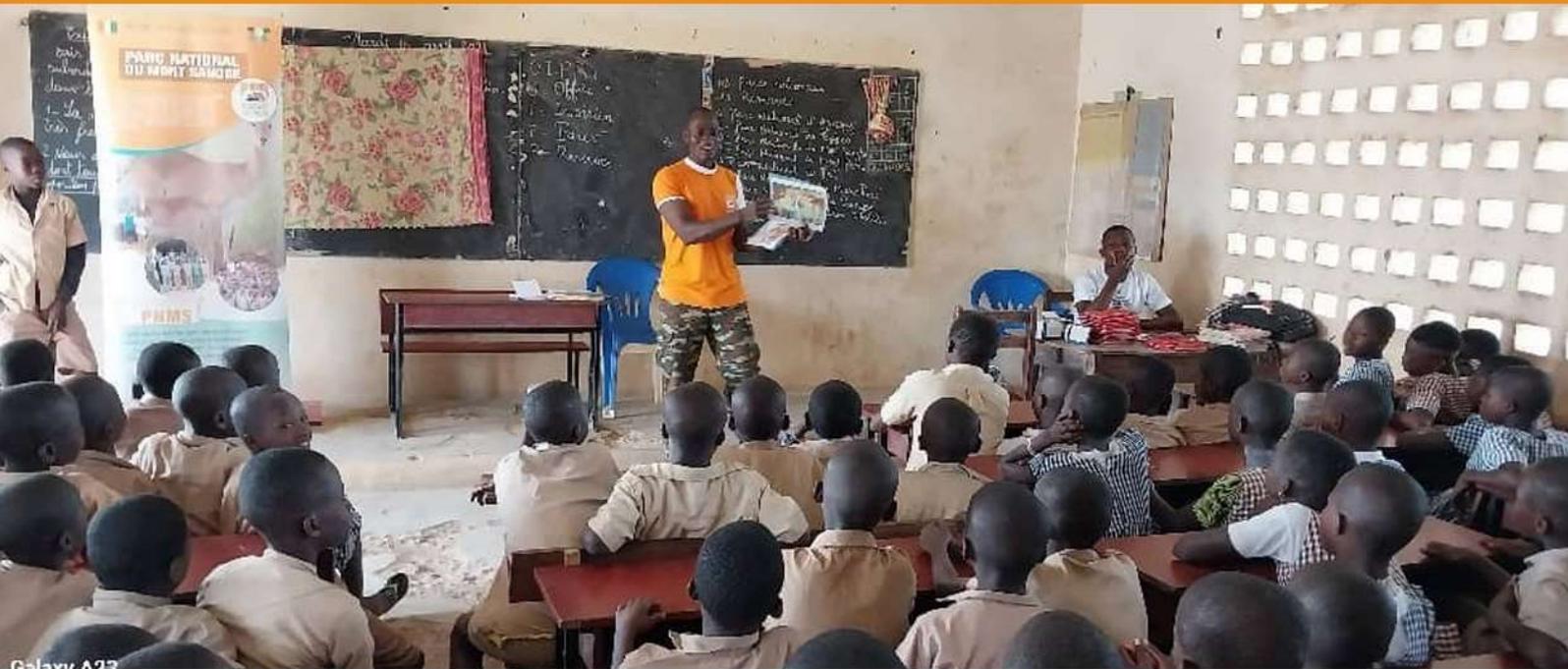
Les participants ont réalisé quelques observations directes d'animaux en déplacement et fait la découverte de certains sites touristiques du PNMS.

Au terme de la visite, les participants ont exprimé leur satisfaction et félicité l'OIPR pour les efforts de conservation du PNMS.



Source: DZO / OIPR

EDUCATION ENVIRONNEMENTALE AU PARC NATIONAL DU MONT SANGBE / CONFÉRENCE À L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE TOULO S/P DIOMAN (TOUBA).



Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du plan annuel d'activités 2024 du Parc national du Mont Sangbé, en particulier son programme 5, le secteur Sangbé1 de la Direction de Zone Ouest a organisé et animé une conférence au profit des élèves et enseignants de l'école primaire publique de Toulo, ce mardi 16 avril 2024. Elle a été animée le Lieutenant KONE YAYA, Chef secteur Sangbé1 et son équipe.

Cette conférence a porté sur les enjeux de conservation des Parcs nationaux et Réserves de Côte d'Ivoire, notamment le rôle des élèves dans la préservation du Parc national du Mont Sangbé (PNMS).

Au cours des échanges, une attention particulière a été faite sur le réseau d'aire protégée de la Côte d'Ivoire et son état de conservation. Le gestionnaire a également présenté succinctement l'historique de la création du PNMS. Il a, en outre, sensibilisé les participants sur le braconnage et ses conséquences. Les participants ont également été informés sur les services écosystémiques offerts par le PNMS.

Ce sont au total, 97 élèves et 4 enseignants qui ont été touchés au cours de cette activité.

Cette rencontre s'est terminée par la satisfaction de toutes les parties.



Source: DZO / OIPR

LES AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA DZSE FORMÉS SUR LE DISPOSITIF INREACH



Dans le cadre de l'implémentation du dispositif Inreach dans la stratégie de surveillance de la Réserve naturelle de Bossématié, une session de renforcement des capacités de l'équipe de la DZSE a été organisée du 25 au 29 mars 2024 dans les locaux de l'antenne régionale du Projet Centre d'innovations vertes (ProCIV) de la GIZ à Abengourou. Dispensée par le Colonel OUATTARA Amara et le Lieutenant-Colonel ZOUO Richard, respectivement Chargé du Suivi écologique et SIG et Coordonnateur de la Brigade Mobile à la Direction de Zone Nord-Est de l'OIPR, cette formation a permis aux cadres et agents de se familiariser avec l'outil Inreach à travers la manipulation des GPS, la conception et l'envoi de messages, la gestion de l'interface en ligne et l'utilisation du dispositif en conditions se terrain dans la Réserve naturelle de Bossématié.



REMISE OFFICIELLE DE KITS INTELLIGENTS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION À L'ÉQUIPE DE GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE DE BOSSEMATIÉ



Dans le cadre des actions d'IEC/CCC autour de la Réserve naturelle de Bossématié, la DZSE a bénéficié de deux (2) kits intelligents de communication et de sensibilisation reçus de la GIZ à travers son "Programme de Gouvernance et de Gestion durable des Ressources Naturelles des Espaces Taï et Comoé - Pro2GRN". La remise officielle de cet important don s'est tenu le mardi 26 mars 2024 dans les locaux de l'antenne régionale du Projet Centre d'innovations vertes de la GIZ à Abengourou en présence de Monsieur TOLLA Kouassi Ismaël, Conseiller technique au Pro2GRN. Cette cérémonie de remise du matériel a également servi de cadre pour le renforcement des capacités de l'équipe de la DZSE sur l'utilisation de ces équipements



Source: DZSE

RAINFOREST ALLIANCE ET LA DIRECTION DE ZONE SUD-EST DE L'OIPR SENSIBILISENT LES POPULATIONS RIVERAINES DE LA RÉSERVE NATURELLE DE BOSSEMATIÉ



Dans le cadre du renforcement de l'appropriation des enjeux de conservation de la Réserve naturelle de Bossématié par les acteurs locaux, une campagne de sensibilisation a été organisée dans les villages riverains par la Direction de Zone Sud-Est de l'OIPR avec l'appui technique et financier de Rainforest Alliance. Présidée par le Secrétaire Général II de la Préfecture d'Abengourou, représentant Mme le Préfet par intérim du Département d'Abengourou, cette campagne qui a parcouru 5 localités proches de la RNB (Appoisso, Bokakokoré, Pokoukro, Blékoum et Manfia) a permis au gestionnaire et à son partenaire d'engager des échanges francs avec les populations en présence des autorités préfectorales d'Abengourou et de Zaranou sur le changement de statut de la forêt, ses implications et la nécessité de sa gestion durable pour les générations actuelles et futures.



LA PHASE PILOTE DE SUIVI ÉCOLOGIQUE DE LA RÉSERVE NATURELLE DE MABI-YAYA DEMARRE AVEC LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ÉQUIPES DE COLLECTE DE DONNÉES



Dans le cadre du lancement de la phase pilote de suivi écologique dans la Réserve naturelle de Mabi-Yaya, une session de formation des équipes de collecte de données a été démarré le lundi 15 avril 2024 sur 5 jours dans la salle de réunion de la Sous-préfecture de Biéby. Dispensée par le Colonel AZANI Dedé, Chargé du Suivi écologique et SIG de la Direction de Zone Sud appuyé par un enseignant-chercheur spécialiste de l'avifaune de l'université Félix HOUPHOUET-BOIGNY d'Abidjan, cette session devrait permettre de former 10 agents et 10 auxiliaires villageois sur la reconnaissance de la Faune et les techniques de collectes de données par transects linéaires et caméras à déclenchement automatique.



Source: DZSE / OIPR



L'OIPR SENSIBILISE LES ELEVES DU COLLEGE L'ETERNEL DE LOLOBO, DANS LE DISTRICT AUTONOME DE YAMOISSOUKRO.

Le mardi 23 Avril 2024, de 11 heures à 15 heures, la Direction de Zone Centre à travers le chargé des Mesures Riveraines et le Chef Secteur de la Réserve de Faune d'Abokouamékro, a organisé une Conférence en faveur des élèves des lycées et collèges à la périphérie de la dite Réserve.

Le thème était " La Réserve de Faune d'Abokouamékro dans le réseau national des parcs et réserves". L'occasion a été offerte à Colonel Kouadio Basile Krou de présenter d'abord l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves en tant que structure de gestion des PNR. Ensuite, il a présenté la Réserve de Faune et ses enjeux de conservation, son importance. Enfin, il a dégagé les perspectives de sa gestion pour les années à venir à travers les activités menées par la Direction de Zone Centre mais surtout les attentes de l'OIPR à travers des actions concrètes à mener par les plus jeunes, sur qui, l'avenir de notre pays repose. Il les a exhortés à être des avocats de la conservation des parcs et réserves, surtout pour la RFA.

Au terme de cet exposé, des échanges entre les élèves et les gestionnaires ont porté sur la définition et l'explication de quelques termes courants comme Parc national, réserve, biodiversité, Environnement, écosystème, photosynthèse. Commandant Jimmy Zoh, chef Secteur, qui a joué efficacement le rôle de modérateur a apporté beaucoup d'informations relatives à un jeu concours inter écoles à la périphérie de l'aire protégée, la constitution des clubs " Environnement" et leur appui par l'OIPR et ses partenaires. Il a aussi apporté des explications essentielles en appui au responsable des Mesures Riveraines. Plusieurs questions ont aussi été posées pour évaluer la compréhension des élèves présents.

Pour finir, ces derniers et leurs encadreurs ont pris dans l'ensemble l'engagement de porter les informations reçues aux parents et de tout mettre en œuvre pour la conservation de la réserve. C'est dans un esprit très convivial que les gestionnaires et les participants se sont retirés à 15 heures.



Source: DZC / OIPR



CÔTE D'IVOIRE-AIP/L'OIPR SOLLICITE UNE IMPLICATION DES POPULATIONS RIVERAINES DANS LA PRÉSERVATION DE LA RÉSERVE DE BOSSOMATIÉ

Abengourou, 04 avr 2024 (AIP)-L'Office ivoirien des parcs et réserves (OIPR) a démarré, mercredi 03 avril 2024 dans le village d'Appoisso, une caravane de sensibilisation des populations riveraines à s'impliquer dans la préservation de la réserve naturelle de Bossématié (RNB) dans la région de l'Indénié-Djuablin

La caravane lancée en présence du secrétaire général de la préfecture d'Abengourou, N'Cho David, représentant le préfet par intérim, va durer quatre jours et va concerner les villages d'Appoisso, de Bokakokoré, de Blékoum, de Pokoukro, de Mafia, d'Appoiba, de Bossématié, de N'Dakrou, de Zaranou, de Ziprikro et d'Assidjan.

D'une superficie de 21 960 ha, la forêt classée de Bossématié a été transformée en réserve naturelle par le décret n° 2022-242 du 30 mars 2022 et placée sous la protection de l'OIPR chargé de renforcer la protection des espèces par l'affranchissement de tout droit d'usage et de toute occupation humaine.

La réserve naturelle a perdu 5 000 ha de sa superficie, convertis en toutes de plantations, a déploré le directeur de la zone Sud-Est de l'OIPR, le colonel Toulou Alain.

Il a expliqué que l'objectif est de rétablir ces 5 000 ha de plantation en forêt, faisant savoir que les nouvelles plantations dans la réserve seront détruites.

Le colonel Toulou a souligné qu'à la différence d'une forêt classée, la réserve naturelle est formellement interdite d'accès, le défrichement et la chasse sont également interdits. « Pour y mettre les pieds, il faut obligatoirement une autorisation de l'OIPR (...) Le non-respect de ces mesures conduit à des sanctions », a-t-il prévenu.

Le directeur de zone de l'OIPR a exhorté les populations riveraines à faire barrage à l'orpaillage clandestin pour éviter que ce fléau dangereux n'impacte négativement l'environnement et la réserve.

Il a aussi demandé aux sociétés coopératives de jouer leur partition dans la lutte en s'interdisant l'achat du cacao issu de la réserve naturelle de Bossématié.

Le directeur de la zone Sud-Est de l'OIPR a fait remarquer que la protection de la biodiversité et les écosystèmes qu'abrite la forêt de Bossématié est d'une importance capitale pour les populations riveraines.

Il a exhorté les populations villageoises à accompagner l'OIPR dans sa mission de préserver la réserve naturelle de Bossématié qui est constituée originellement de forêts denses semi-décidues du domaine guinéen, abritant l'une des dernières populations viables d'éléphants de forêt du sud de la Côte d'Ivoire.

L'OIPR ambitionne de transformer la RNB en un pôle d'attraction touristique à l'horizon 2050.

Source: AIP



KATIOLA : LA RÉSERVE DU HAUT BANDAMA VA BÉNÉFICIER DU FINANCEMENT DU « PROJET MAKORÉ »

Le Directeur des Ressources humaines de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), le Colonel Major Kassoum Dramane Ouattara, a annoncé mardi 16 avril 2024 à Katiola (chef-lieu de la Région du Hambol, au centre de la Côte d'Ivoire), un appui financier pour la conservation de la Réserve du Haut Bandama à travers le projet « MAKORÉ ».

C'était lors de la première session du Comité de gestion locale de la Réserve de Faune et de Flore du Haut Bandama au titre de l'année 2024.

Le Projet MAKORE, faut-il le rappeler, est un projet d'appui à la préservation et à la valorisation des aires protégées de Côte d'Ivoire, d'un montant de 15 milliards de FCFA. Qui vise à renforcer la gestion des aires protégées pour améliorer leur état de conservation et leur valorisation au profit des communautés riveraines, dans un contexte de vulnérabilité climatique accrue. Il prend en compte cinq aires protégées, notamment la Réserve de Faune et de Flore du Haut Bandama, la Réserve scientifique de Lamto, le Parc national des Îles Ehotilé, la Réserve intégrale du Mont Nimba et la Réserve naturelle de Mabi Yaya.

Au cours de cette session, le Directeur des Ressources humaines de l'OIPR a précisé que ce projet va renforcer les activités de gestion de la réserve.

Dans son bilan de l'année 2023, il a dégagé les perspectives, mais a surtout dénoncé l'orpaillage illégal qui sévit dans la zone et demandé le soutien des communautés riveraines pour la préservation et la valorisation de cette aire protégée.

Pour sa part, le Préfet de Région du Hambol Préfet du Département de Katiola, Mme Konan-Houlo Kouassi Juliette, par ailleurs présidente du Comité de gestion locale de la réserve, a insisté sur l'implication de tous, dans la conservation de la réserve afin que les communautés riveraines bénéficient de ses retombées écologiques et économiques.

Elle a en outre, réitéré son engagement et ceux de ses collaborateurs à accompagner l'OIPR dans la sensibilisation des populations, aux fins de conserver "intacte", la réserve ; avant de saluer la "franche collaboration" qui existe entre les populations et les agents de l'Office.

Source: citoday.net



CÔTE D'IVOIRE-AIP/ LA 42E SESSION DU CGL PRÔNE L'ÉCO-TOURISME POUR RENFORCER LES ACTIVITÉS DU PARC NATIONAL DE LA COMOÉ

Boua, 20 avr 2024 (AIP)-La 42e session du comité de gestion locale (CGL) du Parc national de la Comoé, organisée, vendredi 19 avril 2024, sous la présidence du préfet de la région du Bounkani, Yacouba Doumbia, a prôné la mise en oeuvre des activités liées à l'éco tourisme.

Cette rencontre s'est tenue au sein de cette aire protégée dans la perspective d'indiquer à l'opinion publique que cet endroit est sécurisé et bien fréquentable pour des activités d'éco-tourisme.

Selon le préfet, la tenue du CGL au cœur du parc national de la Comoé, doit être compris comme un appel adressé aux personnes désireuses d'y pratiquer le tourisme. La session s'est déroulée sous les arbres du camp touristique de Bania, un site aménagé et récréatif composé de plusieurs cases, d'un réfectoire avec buvette, situé à une dizaine de kilomètres à l'intérieur du parc national de la Comoé.

Selon le directeur de l'Administration et des Ressources humaines de l'Office ivoirien des parcs et réserves (OIPR) Colonel-Major Kassoum Ouattara, le parc national de la Comoé compte des infrastructures appropriées pour le tourisme, avec plus de 150 km de piste reprofilées à l'intérieur du parc pour les déplacements et l'observation des animaux.

M. Kassoum a invité les populations ivoiriennes mais également les non nationaux à venir visiter ce cadre enchanteur où la nature séduit et apaise.

Source: AIP

CÔTE D'IVOIRE-AIP/ PLAN D'OPÉRATIONS 2024 DU PARC NATIONAL DE TAÏ: UN TAUX D'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS DE 80% (DARH OIPR)



Guiglo, 27 avr 2024 (AIP) – La direction de la zone sud-ouest de l'Office ivoirien des parcs et réserves (OIPR) a tenu, jeudi 25 avril 2024 à Guiglo, un atelier-bilan du suivi-évaluation de la mise en œuvre, au premier trimestre, du plan d'opérations 2024 du Parc national de Taï (PNT), faisant ressortir un taux d'exécution des activités de l'ordre de 80%, selon le directeur de l'Administration et des Ressources humaines, Colonel-major Ouattara Kassoum Dramane, représentant le directeur général de l'OIPR.

«Nous sommes à ce jour, à un taux d'exécution de l'ordre de 80% du plan d'opérations, mais les efforts doivent se poursuivre. Cela dénote d'une bonne mise en œuvre de ce plan», a déclaré Colonel-major Ouattara, relevant quelques difficultés inhérentes à la mise à disposition des fonds destinés à certains projets, dont le projet d'investissement forestier (PIF 2), ainsi que le mauvais état des pistes qui détériorent les véhicules de liaison.

Le directeur administratif a signifié, cependant, qu'au niveau du PIF2, le gouvernement ivoirien a pris à bras le corps cet aspect des choses, et s'active à lever les blocages relevés à ce niveau, pour permettre la mise en œuvre efficiente des activités qui y sont liées.

Selon le colonel-major, cet atelier a, non seulement, permis de faire le bilan des activités menées après trois mois de mise en œuvre du plan d'opérations 2024 du PNT mais aussi offrir l'opportunité aux partenaires de l'Office, qui font des travaux importants dans le Parc national de Taï (PNT), de présenter une partie des résultats du travail abattu.

Il a fait remarquer au passage que les activités contenues dans le plan d'opérations 2024 concernent en grande partie la surveillance du PNT, qui passe pour être l'activité majeure qu'il faut continuer à mener malgré tout, pour lutter contre toutes les formes de dégradations de cette aire protégée à savoir l'orpaillage clandestin ou le braconnage.

L'écotourisme est organisé dans ce parc qui a une vocation touristique, ainsi que d'autres activités initiées à la périphérie du parc au profit des populations riveraines, en collaboration avec Care international, a-t-il précisé.

«Des activités de recherches sont également faites dans le PNT, en relation avec les universités et centres de e recherches du pays», a signalé Colonel-major Ouattara Kassoum Dramane, indiquant qu'il s'agit là, d'un ensemble d'activités qui y sont menées pour une meilleure gestion de cette aire protégée. Lesquelles activités sont regroupées en six programmes distincts.

Source: AIP

CÔTE D'IVOIRE-AIP/ LE SURCLASSEMENT DE LA FORÊT CLASSÉE DU CAVALLY VULGARISÉ AUPRÈS DES POPULATIONS DU DÉPARTEMENT DE TAÏ



Taï, 08 avr 2024 (AIP) – Les populations de la ville de Taï ont été exhortées à respecter les exigences du surclassement de la forêt classée du Cavally, en réserve naturelle tout le long d'une caravane itinérante de sensibilisation à la protection de la biodiversité, dont l'apothéose s'est tenue, vendredi 05 avril 2024, à la mairie.

Les sketches d'une troupe théâtrale ont permis de mettre en scène les risques, les dommages et les sanctions encourues par les exploitants clandestins de la réserve naturelle du Cavally, qui est désormais placée sous la protection de l'Office ivoirien de parcs et réserves (OIPR).

Chef de secteur de l'OIPR, le lieutenant François Silué, a d'ailleurs appelé les populations à arrêter les pratiques telles que l'agriculture, la chasse, l'orpaillage clandestin et même la commercialisation des produits agricoles, issus de l'exploitation de cette aire protégée.

Initiatrice de cette caravane de sensibilisation démarrée le 27 mars, dans diverses localités du département de Taï, la Fondation pour la protection des chimpanzés sauvages (WCF) a également encouragé les riverains de la réserve naturelle du Cavally, à préserver cet habitat naturel indispensable à la survie des animaux sauvages.

La forêt classée du Cavally, d'une superficie de 67.593 ha, a été surclassée en réserve naturelle du Cavally, par l'Etat ivoirien le 13 septembre 2023, pour endiguer durablement les pressions anthropiques qui ont entamé à ce jour, près de la moitié de sa superficie.

Source: AIP

Aujourd'hui dans la rubrique « Bon à Savoir », nous vous parlerons de la **RÉSERVE DE FAUNE ET DE FLORE DU HAUT BANDAMA**

▶ Créée par décret n°73-133 du 21 mars 1973, la **Réserve Scientifique de Faune et de Flore du Haut Bandama (RFFHB)** appartient à la catégorie IV de la classification des aires protégées de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Sa superficie, évaluée à **122 162 hectares** au décret n°2018-457 du 09 mai 2018. Elle est localisée au centre-nord de la Côte d'Ivoire, entre 8°10' et 8°38' de latitude nord et 5°12' et 5°37' de longitude ouest et est répartie de part et d'autre du fleuve Bandama d'où elle tire son nom.

Au plan administratif, la RFFHB est à cheval sur les Régions du Hambol, du Béré et du Poro. La Réserve est limitée par quatre (4) Départements (Katiola, Mankono, Dikodougou et Niakaramadougou). Sa prise en main véritable a commencé en 2014, avec l'installation d'un Secteur de l'OIPR à Katiola.

La RFFHB s'inscrit dans le domaine des « forêts claires et savanes boisées soudanaises ». Sa partie sud-Est s'individualise par une mosaïque « savane-îlots forestiers » qui lui confère une biodiversité particulière.



▶ La Réserve de Faune et de Flore du Haut Bandama bien qu'affectée par de fortes pressions anthropiques dispose d'atouts particuliers, à savoir:

le fleuve Bandama avec ses méandres ;

une végétation caractérisée par un paysage de savane avec des îlots forestiers et de forêts galeries ;

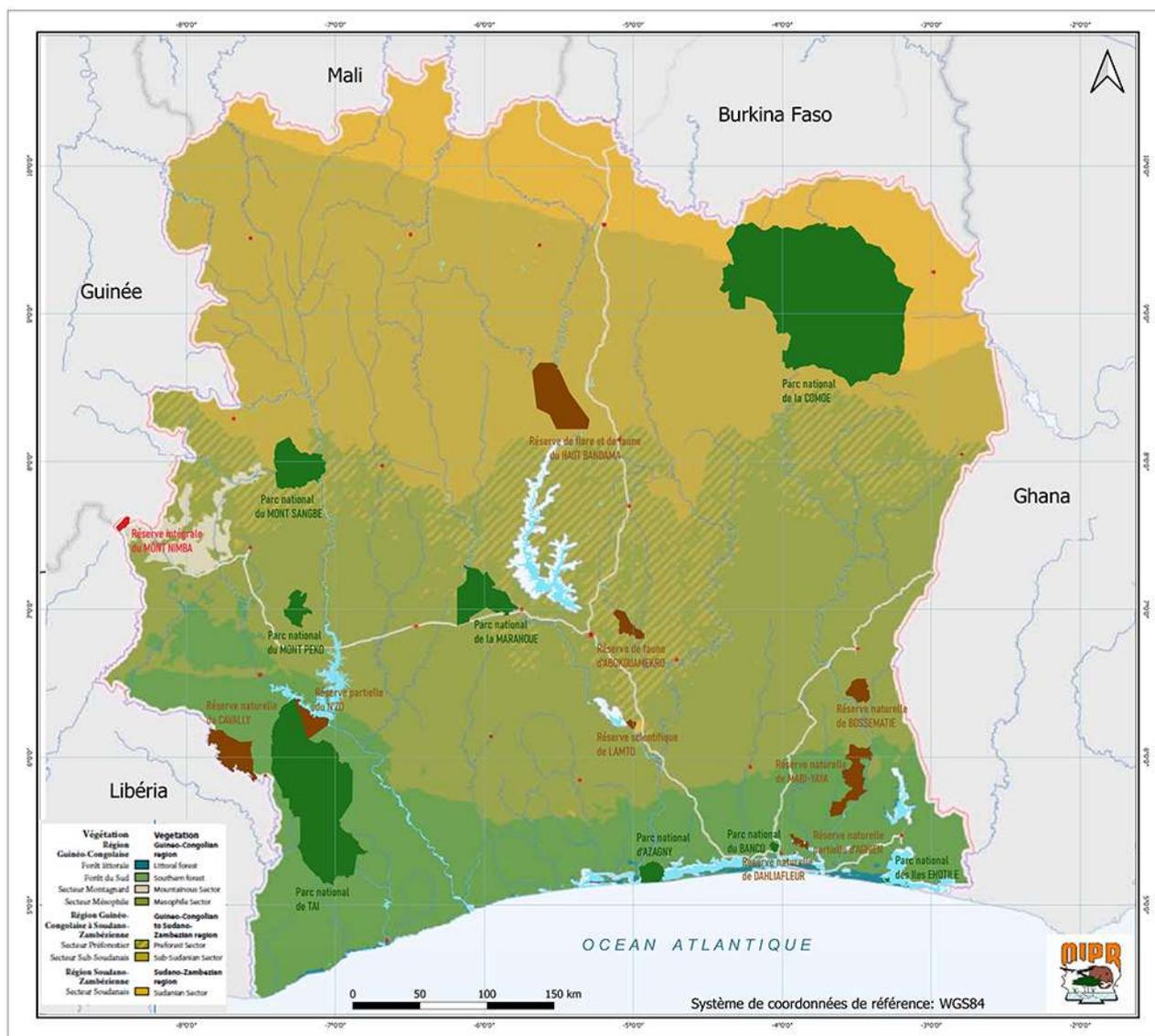
une faune variée composée de buffles, d'éléphants, d'hippotragues, de cobes, d'hippopotames, de patas et de céphalophes etc.



- ▶ Pour permettre une meilleure conservation de cette riche diversité biologique, cette aire protégée bénéficie du financement du projet Makoré en à partir de cette année 2024. Les populations riveraines sont invitées à soutenir l'OIPR pour la protection de la RFFHB afin de bénéficier de toutes les actions prévues par ce projet pour contribuer à leur développement social et économique.



Conservons les Parcs nationaux et Réserves Naturelles, pour les générations futures



Office Ivoirien des Parcs et Réserves

Direction Générale
Abidjan Cocody II Plateaux
Tél: (+225) 27 22 41 40 59 / Site web : www.oipr.ci
Email : info@oipr.ci



Scannez pour vous abonner à notre page Facebook